

HONORAIRES DE VENTE

Au 1^{er} Janvier 2017

(charge acquéreur en sus du prix de vente)

ESTIMATION DU BIEN OFFERTE POUR TOUTE MISE EN VENTE

De 0 à 59 999 €	<u>Forfait</u> de 6000 € TTC
De 60 000 € à 99 999 €	10 %
De 100 000 € à 159 999 €	9 %
De 160 000 € à 199 999 €	8 %
Au-delà de 200 000	7 %

HONORAIRES AVIS DE VALEUR

QUAND ABSENCE DE MISE EN VENTE

(arrangements de famille, successions, déclarations ISF, etc...)

Aurillac et ses environs (jusqu'à 10 kms)	160 € TTC
Au-delà de 10 kms et jusqu'à 30 kms	200 € TTC



Qui s'y connaît aussi bien ?

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

Honoraires T.T.C.

Location et gestion locative

Les actes à la charge du locataire	
Frais d'agence pour une location simple :	
- Visites et Rédaction du bail	5 % TTC du loyer annuel
- Etat des lieux d'entrée et de sortie	2 % TTC du loyer annuel
Frais d'agence pour une gestion locative :	
- Visites et Rédaction du bail	4 % TTC du loyer annuel
- Etat des lieux d'entrée et de sortie	2 % TTC du loyer annuel
Rédaction du bail (Si le locataire est déjà trouvé)	150,00 € TTC
Modification de bail (à la charge du demandeur)	80,00 € TTC

Les actes à la charge du propriétaire	
Frais d'agence pour une location simple :	
- Visites et Rédaction du bail	5 % TTC du loyer annuel
- Etat des lieux d'entrée et de sortie	2 % TTC du loyer annuel
Frais d'agence pour une gestion locative :	
- Visites et Rédaction du bail	4 % TTC du loyer annuel
- Etat des lieux d'entrée et de sortie	2 % TTC du loyer annuel
Frais de gestion :	6,00 % à 8,40 % TTC du loyer mensuel Selon formule choisie.
Assurance Loyers Impayés	2,20 % TTC du loyer mensuel
Rédaction du bail (Si le locataire est déjà trouvé)	150 € TTC
Modification de bail (à la charge du demandeur)	80 € TTC
Estimation locative	100 € TTC jusqu'à 10 kms après AURILLAC 150 € TTC au-delà de 10 kms et jusqu'à 20 kms

Les prestations optionnelles selon la formule choisie	
Visite Conseil (pré état des lieux)	50 € TTC
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	50 € TTC
Gestion des sinistres :	150 € TTC par sinistre
Gestion technique d'entretien courant (supérieur à 1 500 € TTC)	150 € TTC + 4 % TTC du montant des travaux TTC
Montage d'un dossier ANAH, rendez-vous auprès des services administratifs et obtention des fonds	250 € TTC
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles (taux horaire)	80 € TTC par heure
Frais de clôture suite à la résiliation du mandat	150 € TTC

NB Taux de T.V.A. actuel de 20,0 % (01/2014)

N° TVA Intracommunautaire : FR 50539741413

CENTURY 21, Qui s'y connaît aussi bien ?

ACN Immobilier - SAS au capital de 10.000 € - SIRET 539 741 413 00022 .RCS AURILLAC - Code NAF 6832A
Cartes Professionnelles T N°15 125 - G N° 15 126 - Caisse de garantie CECG, 128, Rue de la Boétie 75 008 PARIS - T et G 1 200.00€
<http://www.century21france.fr>

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante